

La médiation familiale entre parents et adolescents

Renouer le dialogue, préserver les liens familiaux

Il s'enferme dans sa chambre...

Elle ne veut plus aller chez son père...

Je ne supporte plus sa copine...



Sauvegarde 58

03.86.71.07.35

mediation@sauvegarde58.org



Conseil départemental de la Nièvre

03.58.57.05.34

servicemediationfamiliale@nievre.fr



**LIBERTÉ
D'ENGAGEMENT**

CONFIDENTIALITÉ

**ADAPTATION
AUX BESOINS**

**GRATUIT
POUR
LE MINEUR**

Dans quelles situations ?

- Fragilisation des liens et de la communication
- Rupture de relation entre un jeune et l'un de ses parents
- Recombposition familiale

D'abord un entretien d'information

- Individuel avec chaque personne concernée
- Non payant
- Sans engagement
- Recueil de l'adhésion

Puis un processus

- Entretiens préparatoires avec le médiateur familial
- Individuellement, avec un parent ou les deux
- Respect des places de chacun
- Participation financière des parents selon le barème Cnaf

